

# APPEL À PROJET



## Rénovation des Copropriétés de la Reconstruction

Bénéficiez d'un accompagnement  
exceptionnel pour préparer et financer  
votre programme de travaux !

Vous habitez dans une copropriété  
du centre-ville de Saint-Nazaire  
et avez l'intention de rénover votre  
immeuble, les parties communes,  
les logements ?

En 2016, la CARENE accompagne  
20 copropriétés dans leurs projets,  
depuis l'idée jusqu'à la réalisation  
des travaux.



**Rénovez votre copropriété,  
c'est le moment !**

**En mars 2016, la CARENE lance un appel à projet « rénovation des copropriétés », une action exceptionnelle de mobilisation et d'accompagnement des copropriétés de la Reconstruction du centre-ville.**

## Enclencher une dynamique

Un plan d'action en faveur des copropriétés du centre-ville voté par la CARENE encourage les interventions sur le parc privé ancien de la ville centre. Priorité est donnée à la rénovation des copropriétés datant de la Reconstruction.

Les objectifs : Redonner de l'attractivité à ces immeubles et réduire leur facture énergétique.

## QUI EST CONCERNÉ ?

(périmètre ci-contre)

les copropriétés du centre-ville de Saint-Nazaire de plus de 3 logements, construites entre 1945 et 1975

leurs propriétaires  
occupants

leurs propriétaires  
bailleurs

Répondez à l'appel à projet

## ET SOYEZ PARMIL LES 20 COPROPRIÉTÉS SÉLECTIONNÉES

**Vous pourrez bénéficier  
d'un accompagnement  
gratuit comprenant :**

**Pendant les 2 premières années, un coaching personnalisé pour :**

- mobiliser votre copropriété autour du projet de travaux, analyser vos besoins en fonction des usages et des caractéristiques techniques et architecturales de votre immeuble,
- sensibiliser les habitants à la sobriété énergétique et à l'importance de l'entretien de leur patrimoine bâti,
- réaliser des diagnostics d'immeuble,
- définir votre projet de travaux, le faire voter en Assemblée Générale et le mettre en œuvre,
- mobiliser les financements adaptés.

**Les 3 années suivantes, si les travaux ont été votés :**

- une aide financière majorée aux travaux pour soutenir le projet de rénovation engagé par votre copropriété,
- un accompagnement dans le choix du maître d'œuvre et le montage des dossiers de financement,
- le suivi de votre projet et une évaluation de son adéquation aux objectifs affichés, notamment en matière de rénovation énergétique.

## CALENDRIER

---

- **1<sup>er</sup> MARS** > démarrage de l'appel à projet
- **31 MAI** > date limite de dépôt des candidatures
- **ÉTÉ 2016** > sélection des 20 copropriétés et information par courrier des suites données aux candidatures.
- **SEPTEMBRE 2016** > réunion des copropriétés retenues et des prestataires, et démarrage de l'accompagnement.

# Le périmètre

# SAINT-NAZAIRE



## Une équipe de spécialistes

À votre service : architectes, thermiciens, acousticiens, paysagistes et experts en montage de dossiers de financement de la rénovation d'habitat ancien.

## Un dispositif d'accompagnement renforcé

- Accompagnement méthodologique, technique, juridique et financier
- Diagnostics gratuits de l'immeuble
- Définition du plan annuel de travaux
- Aide au choix du maître d'œuvre
- Bilan post-travaux

## Une prime majorée aux travaux

Une aide équivalente à 40 % du montant HT des travaux, plafonnée à 12 000 €/logement, vient s'ajouter aux aides existantes.

---

### EXEMPLES DE TRAVAUX

pouvant être accompagnés et aidés dans le cadre de l'appel à projet :

Les travaux de rénovation globale, de rénovation énergétique, d'amélioration acoustique, de mise en accessibilité et de requalification des espaces extérieurs privatifs de l'immeuble, dont :

- Isolation du bâti par l'intérieur ou l'extérieur pour les immeubles le permettant avec prise en compte de la ventilation
- Optimisation du chauffage collectif
- Remplacement des fenêtres des parties communes et/ou de l'ensemble des logements
- Réfection et mise aux normes des parties communes
- Création d'un ascenseur ou d'une rampe d'accessibilité
- Aménagement de cour commune
- Amélioration de la qualité acoustique de l'ensemble des logements et des parties communes

# CANDIDATURES

Dossier à télécharger sur

[www.agglo-carene.fr](http://www.agglo-carene.fr)

ou à retirer

à l'accueil de la CARENE

4, avenue du Commandant L'Herminier  
44600 Saint-Nazaire

Dépôt des  
candidatures

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2016

Pour toute information

[AAPcopros@agglo-carene.fr](mailto:AAPcopros@agglo-carene.fr)  
ou 02 72 27 51 28

